

Rapport public Parcoursup session 2024

Réseau France Agro3 - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Voie d'accès bac technologique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

JUNIA ISA - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Voie d'accès bac technologique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25926)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|--|--------------------|----------------------------|---|--|--|--|
| JUNIA ISA - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Voie d'accès bac technologique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25926) | Jury FA3 - ISA - Voie d'accès bac technologique | Tous les candidats | 8 | 51 | 29 | 29 | 5 |

Suivi des candidats par sexe

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Sexe | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|---|---|--------------------|--------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| JUNIA ISA - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Voie d'accès bac technologique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25926) | Jury FA3 - ISA - Voie d'accès bac technologique | Tous les candidats | Féminin | 17 | 10 | 10 | 2 | 40 % |
| | | | Masculin | 34 | 19 | 19 | 3 | 60 % |
| | | | Total | 51 | 29 | 29 | 5 | 100 % |

Suivi des candidats par type de baccalauréat

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|---|---|--------------------|----------------------------|----------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| JUNIA ISA - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Voie d'accès bac technologique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25926) | Jury FA3 - ISA - Voie d'accès bac technologique | Tous les candidats | Baccalauréat Technologique | Sans mention | 11 | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | | AB | 22 | 14 | 14 | 5 | 100 % |
| | | | | B | 14 | 11 | 11 | 0 | 0 % |
| | | | | TB | 4 | 4 | 4 | 0 | 0 % |
| | | | | Total | 51 | 29 | 29 | 5 | 100 % |

Suivi des candidats par profil

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Profil | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|---|---|--------------------|------------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| JUNIA ISA - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Voie d'accès bac technologique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25926) | Jury FA3 - ISA - Voie d'accès bac technologique | Tous les candidats | En terminale | 46 | 28 | 28 | 5 | 100 % |
| | | | En réorientation | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | Autres | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 % |
| | | | Total | 51 | 29 | 29 | 5 | 100 % |

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|-------------------------|------|----------------------------|--|---|--|--|--|
| | | Baccalauréat Général | À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation. | | | | |
| | | Baccalauréat Technologique | Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie | 40 | 26 | 26 | 3 |
| | | | Autres doublettes | 11 | 3 | 3 | 2 |
| | | Baccalauréat Pro | À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation. | | | | |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

| Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité | | | | | | |
|---|---|---|---|--|--|--|
| Formation d'affectation | Jury | Doublette EDS Significatives | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
| JUNIA ISA - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Voie d'accès bac technologique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25926) | Jury FA3 - ISA - Voie d'accès bac technologique | Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie | 78,4 % | 89,7 % | 89,7 % | 60 % |
| | | Autres doublettes | 21,6 % | 10,3 % | 10,3 % | 40 % |
| | | Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Notes scientifiques | Notes de toutes les matières scientifiques en première, terminale et épreuves du BAC | Essentiel |
| | Notes littéraires | Notes de toutes les matières littéraires en première, terminale et épreuves du BAC | Important |
| | Notes du BAC | Moyenne générale du Bac (lorsqu'elle est disponible) | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail | Champ « Méthode de travail » de la Fiche avenir + Appréciation des professeurs sur les bulletins | Très important |
| | Qualité de l'expression écrite | Notes des épreuves anticipées du bac en français + Projet de formation motivé + Activités et centres d'intérêt | Important |
| | Capacité à réussir | Champ « Capacité à réussir » de la Fiche avenir | Important |
| Savoir-être | Autonomie dans le travail | Champ « Autonomie » de travail de la Fiche avenir + Appréciation des professeurs sur les bulletins | Très important |
| | Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés | Champ « Capacité à s'investir » de la Fiche avenir + Appréciation des professeurs sur les bulletins | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Le candidat doit dire pourquoi il souhaite travailler dans le domaine agricole en tant qu'ingénieur | Projet de formation motivé | Très important |

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---------------------------------|
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement, intérêt dans nos domaines, ouverture, curiosité, goût du Terrain | Activités et centres d'intérêt + Projet de formation motivé | Important |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les établissements du réseau France Agro³ recrutent sur dossier et entretien. Il n'y a pas d'épreuves écrites académiques.

- Une première sélection s'effectue sur la base du dossier (ensemble des notes de première, de terminale et des épreuves anticipées au bac et Fiche Avenir) à l'aide d'un outil d'aide à la décision. Elle est complétée, en parallèle, par la lecture du dossier du candidat. Le candidat se voit attribuer une note qui détermine son admissibilité en journée candidats.
- Lors de cette journée, il devra passer un entretien de motivation dans les écoles du réseau France Agro3 auxquelles il a postulé. Une analyse complémentaire du dossier pourra éventuellement compléter l'étude de dossiers de candidature

1^{re} étape :

Le dossier constitué sur Parcoursup est commun aux 3 écoles du réseau France Agro3.

L'évaluation du dossier de candidature est :

- commune pour les 3 écoles
- représente 60% de la note finale.

Les matières prises en compte pour l'examen du dossier sont :

- Bac série STAV/STL/STI2D
 - Matières littéraires = français, philosophie, histoire géo, anglais, 2e langue vivante anglais, 2e langue vivante
- Pour la série STAV : matières scientifiques : mathématiques, physique-chimie, biologie-écologie, sciences et techniques agricoles, sciences et technologie
- Pour la série STL : matières scientifiques : mathématiques, physique-chimie, enseignement de spécialité
- Pour la série STI2D : matières scientifiques : mathématiques, physique-chimie, enseignements technologiques transversaux, enseignement de spécialité

2^e étape :

Les candidat(e)s admissibles reçoivent courant avril un mail et un SMS les invitant à s'inscrire sur la plateforme d'inscription aux"

jours candidats".

Cette étape de la candidature donne lieu à une note qui est établie à partir de l'entretien et de l'analyse complémentaire du dossier.

Cette note :

- est propre à chaque école.
- représente 40% de la note finale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous invitons les candidats 2025 à lire attentivement les fiches de formation Parcoursup 2025.

La commission a étudié des dossiers de candidats avec des notes parfois très faibles (<10/20) dans les matières scientifiques.

Il est rappelé que la formation d'ingénieur agronome est une formation scientifique, nous vous invitons à relire les attendus nationaux.

Nous vous conseillons de ne pas négliger l'apprentissage des mathématiques. Suivies en spécialité ou en option, elles vous permettront

d'appréhender plus sereinement la première année du programme ingénieur.

Pour la filière technologie, les séries STAV, STL et STI2 ont les pré requis pour candidater

Signature :

Pascal DESAMAIS,

Coordinateur France Agro3 de l'établissement

Réseau France Agro3